

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 6 septembre 2011, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Pierre Baril, Richard Boucher, Brigitte Collin, Reine Cossette, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Gino Le Brasseur, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaëtan Marcil, Hugues Ouellette, David Picher, Isabelle Poisson, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Ronald Tremblay ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Nicole Deschênes et messieurs Jean-François Rabouin et Paul St-Amand.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Luc Lapointe, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-013-09-11 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juin 2011 et des séances en ajournement du 28 juin, 23 août et 30 août 2011
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
6. **Points de décision** :
 - Secrétariat général***
 - 6.1. Demande de révision d'une décision touchant un élève
 - Direction générale***
 - 6.2. Aménagement du centre administratif (reporté)
 - 6.3. Mandats des comités du Conseil des commissaires 2011-2012
 - 6.4. Nomination des commissaires responsables des comités stratégiques
 - 6.5. Nominations des commissaires aux comités du Conseil
 - Service de l'organisation scolaire***
 - 6.6. Projet IDTIC à l'école secondaire du Grand-Coteau / autorisation de consultation

- 6.7. Plan de répartition des élèves du secteur de Beloeil-McMasterville / constitution d'un comité de consultation et échéancier

7. Points d'information :

Direction générale

- 7.1. Priorités d'action 2011-2012 en lien avec la Convention de partenariat, le Plan stratégique et le Plan quinquennal de reddition de comptes
- 7.2. Convention de partenariat
- 7.3. Lettre de la Ville de Carignan

Secrétariat général

- 7.4. Démission d'un commissaire
8. Affaires diverses
9. Protecteur de l'élève / avis
10. Parole au public
11. Mandat du Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre
12. Rapport de la présidente
13. Parole aux membres du Conseil
 - 13.1 Parole aux commissaires-parents
 - 13.2 Parole aux autres commissaires
14. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. REVUE ET APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2011 ET DES SÉANCES EN AJOURNEMENT DU 28 JUIN, 23 AOÛT ET 30 AOÛT 2011

- C-014-09-11** Il est proposé par monsieur Gaétan Marcil d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2011, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- C-015-09-11** Il est proposé par madame France Lacasse d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 28 juin 2011, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- C-016-09-11** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 23 août 2011, tel que rédigé, avec l'ajout de monsieur Gaétan Labelle à la liste des absences notifiées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- C-017-09-11** Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 30 août 2011, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1. Suivi à la dernière séance

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

- Un parent intervient pour appuyer la demande de révision de décision concernant son enfant.

6. POINTS DE DÉCISION

Secrétariat général

6.1. Demande de révision d'une décision touchant un élève

Madame Hélène Roberge explique que les membres du Conseil des commissaires ont étudié ce dossier à huis clos dans le cadre d'une séance de travail tenue plus tôt ce soir.

Madame Luce Deschênes Damian fait lecture du projet de résolution.

Considérant la demande de révision datée du 2 juin 2011 et reçue la même journée, par laquelle la demanderesse conteste la décision de la direction de l'école de classer son enfant dans une classe spécialisée pour le trouble envahissant du développement, plutôt que dans une classe régulière avec accompagnement;

Considérant que le Comité de révision s'est réuni le 31 août 2011 et qu'il a entendu successivement l'équipe école (la direction, la direction adjointe, la technicienne en éducation spécialisée, l'enseignante de l'enfant), la directrice du Service des ressources éducatives et la demanderesse ainsi que ses accompagnateurs soit le père de l'enfant ainsi que deux intervenants externes;

Considérant les documents fournis par la demanderesse et l'équipe école;

Considérant les résultats de l'intégration en classe ordinaire;

Considérant les besoins de l'enfant;

Considérant le niveau de services offert dans une classe spécialisée;

Considérant la recommandation unanime présentée au Conseil des commissaires par les membres du Comité de révision;

C-018-09-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de maintenir la décision de classement de la direction de l'école, concernant l'enfant dont le nom apparaît à l'annexe ACC-004-09-11.

Un vote est pris.

Votent pour : 20

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Direction générale

6.2. Aménagement du centre administratif

Ce point est reporté.

6.3. Mandats des comités du Conseil des commissaires 2011-2012

Madame Hélène Roberge présente ce dossier.

Comité de la mission éducative et des ressources humaines 2011-2012

Considérant la Convention de partenariat entre la Commission scolaire et le MELS;

Considérant le Plan stratégique de la Commission scolaire;

Considérant les dossiers prioritaires pour cette année;

C-019-09-11 Il est proposé par monsieur Pierre Baril que le mandat de travail sur les sujets suivants soit confié au Comité de la mission éducative et des ressources humaines :

- Convention de partenariat : suivi
- Convention de gestion et de réussite éducative : suivi
- Lignes directrices pour l'intégration des EHDAA
- Balises ministérielles et Politique EHDAA
- Journée de l'emploi : suivi
- Politique sur la qualité du français
- Projets particuliers et réussite éducative
- Recrutement pro actif pour la Commission scolaire
- Bourses de la persévérance : suivi
- Planification 2012-2013

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité de soutien à la mission 2011-2012

Considérant la Convention de partenariat entre la Commission scolaire et le MELS;

Considérant le Plan stratégique de la Commission scolaire;

Considérant les dossiers prioritaires pour cette année;

C-020-09-11 Il est proposé par madame France Lacasse que le mandat de travail sur les sujets suivants soit confié au Comité de soutien à la mission :

- Scolarisation des élèves du secondaire résidant à Contrecoeur pour 2013-2014
- Analyse des besoins de locaux
- Formation et localisation des groupes au primaire
- Suivi aux compressions du MELS
- Encadrement de gestion de développement durable
- Planification 2012-2013

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité de gouvernance et d'éthique

Considérant la Convention de partenariat entre la Commission scolaire et le MELS;

Considérant le Plan stratégique de la Commission scolaire;

Considérant les dossiers priorités pour cette année;

C-021-09-11 Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle que le mandat de travail sur les sujets suivants soit confié au Comité de gouvernance et d'éthique :

- Suivi à la réflexion sur les travaux de 2010-2011 du Conseil des commissaires
- Cadre de valorisation et de reconnaissance pour les commissaires
- Plan de communication et de valorisation de la FCSQ et étude par le RCSM
- Mandats particuliers confiés aux commissaires : suite
- Poursuite de la réflexion sur le cadre de référence éthique de la Commission scolaire
- Capsules d'information éthique
- Planification 2012-2013

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité de vérification

Considérant la Convention de partenariat entre la Commission scolaire et le MELS;

Considérant le Plan stratégique de la Commission scolaire;

Considérant les dossiers priorités pour cette année;

C-022-09-11 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux que le mandat de travail sur les sujets suivants soit confié au Comité de vérification :

- Suivi au rapport du vérificateur externe et à l'étude du RCSM
- Suivi à la Loi 20
- Rapports financiers des services
- Planification 2012-2013

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4. Nomination des commissaires responsables des comités stratégiques

Responsable du Comité de la mission éducative et des ressources humaines

Considérant la structure de participation des commissaires adoptée en vertu de la résolution C-044-10-09;

Considérant que le Conseil des commissaires a institué le Comité des ressources humaines comme partie intégrante du Comité de la mission éducative et des ressources humaines;

Considérant la nécessité de désigner le responsable de ce comité;

C-023-09-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de nommer monsieur Pierre Baril au poste de responsable du Comité de la mission éducative et des ressources humaines.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Responsable du Comité de soutien à la mission

Considérant la structure de participation des commissaires adoptée en vertu de la résolution C-044-10-09;

Considérant la nécessité de désigner le responsable de ce comité;

C-024-09-11 Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux de nommer monsieur Marc-André Lehoux au poste de responsable du Comité de soutien à la mission.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5. Nominations des commissaires aux comités du Conseil

Membres du Comité de la mission éducative et des ressources humaines

C-025-09-11 Il est proposé par madame Reine Cossette de nommer les commissaires suivants, membres du Comité de la mission éducative et des ressources humaines :

Reine Cossette
Luce Deschênes Damian
Lucie Legault

Gaëtan Marcil
David Picher
Hélène Roberge
Paul St-Onge
Ronald Tremblay
Carole Vigneault, commissaire parent

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Membres du Comité de soutien à la mission

C-026-09-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de nommer les commissaires suivants, membres du Comité de soutien à la mission :

Richard Boucher
Brigitte Collin
Isabel Godard, commissaire parent
Gaëtan Labelle
France Lacasse
Luc Lamoureux
Alain Langlois
Gino Le Brasseur
Hugues Ouellette
Isabelle Poisson

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Membres du Comité de gouvernance et d'éthique

Considérant la résolution C-049-10-09 instituant un Comité de gouvernance et d'éthique et déterminant la composition et le mandat de ce comité;

Considérant la nécessité de nommer les membres dudit comité;

Considérant que la présidente du Conseil des commissaires est d'office membre du Comité et qu'elle a été désignée par le Conseil pour agir comme responsable de ce Comité;

C-027-09-11 Il est proposé par monsieur Gaëtan Labelle :

A) de nommer les commissaires suivants, membres du Comité de gouvernance et d'éthique :

Luce Deschênes Damian
Gaëtan Labelle
David Picher
Jean-François Rabouin

B) de nommer le substitut suivant qui pourra agir en cas d'absence ou en remplacement d'un membre du Comité si celui-ci est directement concerné par une plainte déposée :

Luc Lamoureux

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Membres du Comité consultatif de transport des élèves

Considérant l'article 188 LIP à l'effet que la Commission scolaire doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition doit être conforme au règlement du gouvernement;

Considérant que le *Règlement sur le transport des élèves* prévoit que deux commissaires doivent être désignés pour siéger sur ledit comité;

C-028-09-11 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de nommer monsieur Alain Langlois et madame France Lacasse, membres du Comité de transport des élèves.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité d'évaluation de la directrice générale

C-029-09-11 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de désigner les personnes nommées ci-après à titre de membres du Comité d'évaluation de la directrice générale :

Luce Deschênes Damian
Isabel Godard, commissaire parent
Lucie Legault
Hugues Ouellette
Hélène Roberge

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Membres du Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre

C-030-09-11 Il est proposé par monsieur David Picher de désigner les personnes nommées ci-après à titre de membres du Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre :

Membres réguliers

Gaëtan Labelle
Luc Lamoureux
Alain Langlois
Hélène Roberge
Ronald Tremblay
Carole Vigneault, commissaire parent

Membre substitut

Gaëtan Marcil

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Membres du Comité de sélection des professionnels

C-031-09-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de désigner les personnes nommées ci-après à titre de membres du Comité de sélection des professionnels :

Membres réguliers

Marc-André Lehoux
Hugues Ouellette

Membres substitués

Alain Langlois
Luc Lamoureux

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Membres du Comité permanent d'étude des demandes de révision de décision (Comité de révision)

Considérant la *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève* adoptée par le Conseil des commissaires en vertu de la résolution no C-222-06-07;

Considérant que la dite Politique prévoit que le Conseil des commissaires désigne trois commissaires et cinq substituts parmi les commissaires élus, dont les responsables de comités (Comité de révision et comité ad hoc), ainsi qu'un commissaire parent et son substitut;

Considérant la nécessité de nommer les membres du Comité permanent d'étude des demandes de révision de décision (Comité de révision) institué en vertu de ladite politique ainsi que des membres substituts;

C-032-09-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de désigner les personnes nommées ci-après à titre de membres du Comité de révision ou de membres substituts :

Membres réguliers

Responsable du Comité de révision : Luce Deschênes Damian
Responsable du comité ad hoc (au besoin) : Lucie Legault
3^e commissaire élu : Richard Boucher
Commissaire parent : Carole Vigneault

Membres substituts

Pierre Baril
Reine Cossette
France Lacasse
Hugues Ouellette
Paul St-Onge
Isabel Godard, commissaire parent

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6. Projet IDTIC à l'école secondaire du Grand-Coteau / autorisation de consultation

Monsieur Joseph Atalla, directeur général adjoint, présente ce point. Il fait une mise en contexte et rappelle le cheminement de ce dossier.

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, apporte des précisions additionnelles.

Madame Normande Lemieux apporte des explications supplémentaires.

Les membres du Conseil commentent le dossier.

Modification des cycles ou parties de cycles dispensés par l'école secondaire du Grand-Coteau à compter de l'année scolaire 2012-2013

Considérant le projet soumis par le conseil d'établissement de l'école secondaire du Grand-Coteau, visant à permettre à une partie des élèves de cette école de poursuivre leur scolarisation en 4^e et 5^e secondaire à cette école dans le cadre d'un projet pédagogique appelé IDTIC (Intégration des technologies de l'information et des communications), par l'ajout de trois groupes en 4^e secondaire et de trois groupes en 5^e secondaire;

Considérant la résolution no C-135-06-11 adoptée par le Conseil des commissaires le 7 juin 2011;

Considérant l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les règles établies dans la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et à la modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement ainsi qu'à la cessation des services d'éducation préscolaire dispensés par une école*;

Considérant l'étude d'un calendrier de consultation et des autres informations pertinentes;

C-033-09-11 Il est proposé par madame France Lacasse :

Qu'une consultation publique soit tenue portant sur le projet de modifier les cycles ou parties de cycles dispensés par l'école secondaire du Grand-Coteau, par l'ajout de trois groupes en 4^e et de trois groupes en 5^e secondaire et ce, à compter de l'année scolaire 2012-2013.

Qu'en conformité avec la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et à la modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement ainsi qu'à la cessation des services d'éducation préscolaire dispensés par une école*, le processus et le calendrier de consultation prévoient :

- La tenue d'une séance publique d'information le 12 octobre 2011;
- La tenue d'une assemblée de consultation publique le 9 novembre 2011;
- La production de mémoires et d'avis;
- Les modalités d'information et de participation à l'assemblée de consultation.

Qu'une décision soit prise par le Conseil des commissaires avant le 15 janvier 2012.

Monsieur Gaëtan Labelle demande le vote.

Votent pour : 16

Votent contre : 4

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Formation d'un comité de consultation sur le projet de modifier des cycles ou parties de cycles dispensés par l'école secondaire du Grand-Coteau à compter de l'année scolaire 2012-2013

Considérant que le Conseil des commissaires a adopté la résolution no C-033-09-11 décrétant la tenue d'une consultation publique sur la modification des cycles ou parties de cycles dispensés par l'école secondaire du Grand-Coteau à compter de l'année scolaire 2012-2013;

Considérant les modalités de consultation prévues à la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et à la modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement ainsi qu'à la cessation des services d'éducation préscolaire dispensés par une école*, prévoyant notamment la formation, par le conseil des commissaires, d'un comité de consultation pour aider à la consultation et analyser les commentaires qui lui auront été transmis;

C-034-09-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

De former, conformément à l'article 5.2.2 de la Politique, un comité de consultation composé des personnes suivantes :

Hélène Roberge, présidente
Richard Boucher, commissaire de Sainte-Julie
France Lacasse, commissaire de Sainte-Julie
Luc Lamoureux, commissaire de Sainte-Julie
Carole Vigneault, commissaire parent
Joseph Atalla, directeur général adjoint
Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire

Ce comité est mandaté pour :

- Aider à la consultation et analyser les commentaires qui lui auront été transmis;
- Agir comme comité d'audience lors de la séance d'information publique et de l'audience de consultation publique;
- Faire une recommandation au Conseil des commissaires.

Le comité peut s'adjoindre les personnes-ressources qu'il juge appropriées au dossier.

Monsieur Gaëtan Labelle demande le vote.

Votent pour : 19

Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

6.7. Plan de répartition des élèves du secteur de Beloeil-McMasterville / constitution d'un comité de consultation et échéancier

Monsieur Claude Sasseville présente ce dossier.

Considérant l'ajout d'une nouvelle école primaire dans le secteur de Beloeil-McMasterville;

Considérant la nécessité de réviser le plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Beloeil-McMasterville;

Considérant la consultation qui devra se tenir auprès du conseil d'établissement des écoles touchées par une modification du plan de répartition,

C-035-09-11 Il est proposé par monsieur Pierre Baril :

De procéder à la formation d'un comité regroupant :

- La présidente du Conseil des commissaires
- Les commissaires représentant les villes de Beloeil, McMasterville et Saint-Mathieu-de-Beloeil
- La commissaire-parent représentant les écoles primaires
- Un membre de la Direction générale
- Le directeur du Service de l'organisation scolaire.

Le mandat du comité sera le suivant :

- Recommander, au Conseil des commissaires, un plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Beloeil-McMasterville à soumettre à la consultation des conseils d'établissement dudit secteur;
- Analyser les commentaires reçus dans le cadre de la consultation tenue auprès des conseils d'établissement des écoles primaires du secteur de Beloeil-McMasterville;
- De recommander au Conseil des commissaires un plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Beloeil-McMasterville à mettre en place pour l'année scolaire 2012-2013;
- De recommander, s'il y lieu, au Conseil des commissaires, l'adoption de mesures particulières en lien avec la mise en place d'un nouveau plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Beloeil-McMasterville.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION :

Direction générale

7.1. Priorités d'action 2011-2012 en lien avec la Convention de partenariat, le Plan stratégique et le Plan quinquennal de reddition de comptes

Madame Normande Lemieux présente ce dossier.

7.2. Convention de partenariat

Madame Normande Lemieux fait part de la signature de la Convention par la ministre.

7.3. Lettre de la Ville de Carignan

Madame Hélène Roberge fait une mise en contexte et présente un état de situation du dossier.

Secrétariat général

7.4. Démission d'un commissaire

Conformément à l'article 192 de la *Loi sur les élections scolaires*, monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, dépose la lettre de démission de monsieur Sylvain Lacasse, commissaire.

Considérant la présence de public et la nécessité de tenir un huis clos au point 9, sur proposition de madame Roberge, les membres du Conseil conviennent de procéder immédiatement au point 10 « Parole au public ».

10. PAROLE AU PUBLIC

- Un parent dont l'enfant fréquente l'école secondaire du Grand-Coteau, intervient sur le dossier du projet IDTIC. Elle suggère que les commissaires hésitants dans ce dossier aient l'opportunité de prendre connaissance sur place à l'école de ce projet.
- Monsieur Geffard, président du conseil d'établissement de l'école secondaire du Grand-Coteau, remercie les membres du Conseil pour leur décision ce soir de procéder à une consultation sur le projet IDTIC. Il a pris note des interventions des commissaires et il souligne que le conseil d'établissement participera à la consultation.
- Madame Sonia Miquelon, instigatrice du projet, s'enquiert des modalités du déroulement de la consultation.

Madame Hélène Roberge explique que l'information sera diffusée sur le site web de la Commission scolaire des Patriotes.

- Madame Denise Dubé demande de recevoir copie de la résolution du Conseil des commissaires prise ce soir dans le dossier de son enfant. D'autre part, elle fait part de son intention d'entreprendre des démarches pour que son enfant soit scolarisé à la maison et elle fait part de son intention de poursuivre ses recours contre la CSP.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS

Huis clos

C-036-09-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que l'assemblée se poursuive à huis clos.

Il est 20 h 52.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Johanne de Villers quitte durant le huis clos.

Retour à l'assemblée publique

C-037-09-11 Monsieur Gaëtan Labelle propose le retour en séance publique à 21 h 46.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-038-09-11 Il est proposé par monsieur Alain Langlois de prendre acte de l'avis du Protecteur de l'élève transmis en date du 1^{er} septembre 2011.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-039-09-11 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian :

De prendre acte de l'avis du Protecteur de l'élève transmis en date du 6 septembre 2011.

De donner suite aux recommandations 1, 2 et 3 en mandatant la Direction générale de faire les interventions requises et d'en faire rapport au Conseil des commissaires ultérieurement.

De ne pas donner suite à la recommandation 4 de l'avis.

Monsieur Richard Boucher demande le vote.

Votent pour : 16

Votent contre : 2

S'abstient : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

11. MANDAT DU COMITÉ DE SÉLECTION DU PERSONNEL CADRE ET HORS CADRE

Madame Normande Lemieux fait part aux membres du Conseil de sa décision de prendre sa retraite aux Fêtes. Elle souligne qu'elle estime avoir accompli son mandat et atteint ses objectifs, notamment en ce qui concerne la préparation de la relève. Elle souligne sa vive appréciation de son expérience à la Commission scolaire des Patriotes, une institution dont elle est fière.

Madame Hélène Roberge, au nom du Conseil, remercie chaleureusement madame Lemieux.

Huis clos

C-040-09-11 Sur proposition de madame Luce Deschênes Damian, l'assemblée se poursuit à huis clos à 22 h 05.

Retour à l'assemblée publique

C-041-09-11 Madame France Lacasse propose le retour à l'assemblée publique à 23 h.

Considérant l'annonce de la démission de madame Normande Lemieux à titre de directrice générale pour janvier 2012, en raison de son départ à la retraite;

C-042-09-11 Il est proposé par madame Hélène Roberge :

De prendre acte de la démission, pour cause de départ à la retraite, de madame Normande Lemieux, de son poste de directrice générale.

De mandater le Comité de sélection de personnel cadre et hors cadre afin qu'il entreprenne les démarches nécessaires en vue de combler le poste de directeur(trice) général(e), qui sera laissé vacant suite au départ de madame Normande Lemieux.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

Activités politiques et de représentation

- Rencontre avec monsieur Michel Gilbert, maire de Mont-Saint-Hilaire et monsieur Daniel McCraw, directeur général
- Participation à une rencontre CRÉ/Commissions scolaires/Cégeps à la CRÉ Montérégie
- Participation à une activité de réseautage des Femmes d'affaires de la Montérégie Est

Activités médiatiques

- Entrevues pour divers journaux locaux et régionaux et pour la radio de Radio-Canada.

Activités CSP

- Participation et allocution à l'activité de la rentrée des cadres de la CSP
- Participation et allocution à l'activité de la rentrée du personnel du Centre administratif de la CSP

Activités FCSQ

- Rencontre du Conseil général de la FCSQ à Québec.

13. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

13.1 Parole aux commissaires-parents

Néant.

13.2 Parole aux autres commissaires

- Monsieur Paul St-Onge s'enquiert de la rentrée scolaire à la CSP.

Madame Normande Lemieux présente un état de situation.

- Monsieur St-Onge s'enquiert du dossier du recours collectif à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Madame Lemieux explique ce qu'il en est.

- Après quoi, il s'enquiert des positions exprimées récemment dans les médias par la présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement.

Madame Lemieux explique ce qu'il en est.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-043-09-11 À 23 h 08, il est proposé par monsieur Alain Langlois de lever la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

AG/df

Secrétaire général